



CARNET DE STAGE EN PHARMACIE D'OFFICINE

4^{ème} Année de Pharmacie

NOM

PRENOM

N° C.E.N.

STAGE EFFECTUE
DU.....AU.....

Année universitaire 200...- 200...



Mot du Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie

Dans le cursus des Sciences de la Santé dont relève la Pharmacie, les stages doivent se dérouler selon des critères et des objectifs prédéfinis. Leur utilisation est, aujourd'hui, une mesure pédagogique de base. Elle constitue pour notre Faculté un objectif institutionnel fondamental.

Le carnet de stage en Pharmacie doit être un guide de travail pour l'Etudiant et un support pédagogique pour le Maître de Stage. Il doit permettre un échange réel et fructueux de services entre l'Etudiant stagiaire en Pharmacie, en attente d'une formation autant qualitative que pragmatique et le Maître de Stage, riche de son expérience et de sa confrontation quotidienne aux problèmes de la vie active. L'Etudiant observe son Maître de Stage, à travers ses connaissances, son implication dans la Société, sa façon de concevoir et d'appréhender son métier et son vécu de Pharmacien. Il s'enrichira de cette expérience et suivra les directions qu'on lui aura fait entrevoir puis comprendre, en l'adaptant à ses propres acquisitions et aux valeurs de la Pharmacie.

Ce carnet de stage a pour but d'indiquer à l'un et à l'autre les objectifs de formation définis par la Faculté, objectifs dont l'élaboration est le résultat d'un consensus des Enseignants de Pharmacie, réunis autour du Vice Doyen à la Pharmacie.

Pour que ce carnet puisse être utile, il est recommandé que l'Etudiant et le Maître de Stage puissent en prendre connaissance au début du stage et définissent ensemble, dans le dialogue et la concertation, un plan de travail qui permette que tous les objectifs puissent être atteints à la fin du stage.

Il est nécessaire que ce carnet accompagne le stagiaire pendant tout son cursus de stage, et que celui-ci veille à le remplir régulièrement et avec soin. Il faut, bien sûr, éviter de le remplir à la va-vite, à la dernière minute. Il ne pourrait pas, dans ce cas, avoir la valeur qui pourrait être la sienne, si le stagiaire s'acquitte correctement de son utilisation rationnelle. La présentation et la rédaction des réponses doivent se faire de manière soignée.

Dans le cas où tous les objectifs auraient été remplis et que d'autres auraient été réalisés, il est possible de les ajouter dans des annexes utilisées séparément.

A la fin du stage, ce carnet doit être remis à la Faculté, (chef du service de Scolarité, Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat, Mr Ahallat). Il sera vérifié par les Enseignants.

Mais au-delà de cette nécessaire vérification, il est important que les Stagiaires et leurs Maîtres de Stage considèrent ce carnet, non pas comme un simple outil de validation et d'examen, mais surtout comme un guide qui facilitera l'apprentissage des Etudiants et leurs premiers pas dans la vie professionnelle.

A tous, bon courage et bon apprentissage.

Pr Najia HAJJAJ-HASSOUNI

I- OBJECTIFS GENERAUX:

La quatrième année de pharmacie est entièrement consacrée aux stages pratiques de fin d'études dont les objectifs sont de mettre l'étudiant en contact direct avec les réalités professionnelles et de le familiariser avec les activités et pratiques de la profession en complément de la formation théorique acquise à la faculté.

Durant cette année sont prévus trois types de stages d'égales périodes d'environ 13 semaines chacun :

- stage dans un laboratoire d'analyses médicales biologiques,
- stage dans un établissement pharmaceutique industriel,
- stage dans une pharmacie d'officine ou en pharmacie hospitalière.

Ces stages qui débutent le premier septembre, couvrent toute l'année universitaire et se terminent en juin pour permettre aux étudiants de se présenter à l'examen de fin d'études en juillet.

L'organisation de séminaires inter stages est prévue à la faculté.

Ces stages visent à compléter la formation sur le plan pratique des étudiants en pharmacie, afin de les préparer à assumer des responsabilités professionnelles, Ils sont destinés à mettre l'étudiant en contact direct avec les réalités du terrain et le familiariser avec les activités et les pratiques professionnelles.

Responsabilités :

Le stagiaire peut accomplir tous actes pharmaceutiques, mais sous la supervision directe du maître de stage ou d'un pharmacien désigné par le maître de stage.

Le stagiaire doit contracter une police d'assurance responsabilité civile auprès d'une assurance,

Le stagiaire est tenu de respecter un certain nombre de règles durant son stage :

- Avoir une tenue vestimentaire correcte compatible avec l'exercice de la profession,
- Avoir un comportement et une attitude exemplaires dans le travail, notamment vis-à-vis de son maître de stage, du personnel et des patients ou clients,
- Respecter les horaires arrêtés avec le maître de stage,
- Respecter les règles de déontologie de la profession et notamment la confidentialité des renseignements recueillis,
- Respecter les procédures et les règles du lieu de travail et les directives du maître de stage,
- S'impliquer (participer) activement dans les activités de la structure d'accueil,
- Organiser son temps de travail de manière à atteindre les objectifs du stage.

Le stagiaire doit mettre à jour les carnets de stage selon les modèles ci-joints.

Rôle du maître de stage :

Le maître de stage doit être pour le stagiaire à la fois un guide, un tuteur, un conseiller et un modèle professionnel. Il veille à l'atteinte des objectifs du stage.

Il doit valider ou invalider les différentes activités décrites dans la partie « déroulement du stage » de ce carnet de stage.

Il est appelé à évaluer globalement le stage accompli en lui attribuant une note dans la fiche prévue à cet effet.

Milieux de stage

Les stages en pharmacie peuvent être effectués soit en officine, soit en pharmacie hospitalière, soit en grossisterie pharmaceutique.

Le site de stage doit être agréé par la Faculté.

Il appartient au stagiaire de trouver un milieu de stage qui convienne à ses intérêts et un **maître de stage** disposé à l'accueillir.

II- OBJECTIFS SPECIFIQUES EN PHARMACIE D'OFFICINE :

Familiarisation avec l'organisation générale de la profession :

Durant son stage, l'étudiant doit :

- prendre connaissance des textes législatifs et réglementaires d'exercice de la profession de pharmacien,
- apprendre à connaître l'organisation de la profession : autorités de tutelle, l'inspection de la pharmacie, conseil de l'ordre, syndicats,

Familiarisation avec l'organisation générale de la pharmacie d'officine :

Durant son stage, l'étudiant doit :

- prendre connaissance des Bonnes pratiques officinales
- identifier les locaux et l'aménagement interne d'une pharmacie,
- identifier le rôle, les fonctions et la planification des tâches des employés d'une pharmacie,
- identifier le matériel nécessaire à son bon fonctionnement,
- maîtriser le circuit des produits pharmaceutiques : prévisions, commande, stockage, dispensation...
- connaître les partenaires du circuit pharmaceutique : grossisteries, établissements industriels, comptoirs de dispositifs médicaux....
- avoir une idée de la structure des prix des produits pharmaceutiques : PGHT, PNP, PPM, PHM,
- connaître les différents actes pharmaceutiques,
- effectuer la réception et le contrôle des marchandises,
- distinguer les différents modes de classement des médicaments,
- préparer les différentes formes pharmaceutiques réalisées à l'officine : préparations magistrales et officinales,
- dispenser le médicament,
- honorer une ordonnance en vérifiant sa validité et l'absence d'interactions médicamenteuses,
- être en mesure de donner le conseil qui reflète le rôle d'éducateur sanitaire et social du pharmacien,
- acquérir des notions de comptabilité et de gestion avec un aperçu sur les rapports avec l'administration des finances,
- avoir un aperçu sur les procédures de gestion,
- avoir un aperçu sur le système informatique de gestion de l'officine,
- s'initier aux notions de législation du travail avec une idée des rapports avec les organismes de sécurité sociale et les mutuelles (CNSS, CNOPS, Assurances...)
- mettre en pratique les règles de déontologie régissant les rapports du pharmacien avec son personnel, ses confrères, les médecins et les patients,
- appliquer la législation pharmaceutique par la connaissance des différents registres et ordonnanciers, des différents types d'ordonnance et des règles d'étiquetage,
- reconnaître une liste de produits de manipulation courante,
- réaliser si possible, quelques analyses simples d'orientation clinique réservées à l'officine,
- œuvrer à améliorer le niveau d'hygiène et le degré de bien-être de la collectivité à laquelle il appartient,
- recueillir et analyser au moins cent ordonnances pour en relever les anomalies.

III- DEROULEMENT DU STAGE :

A- ASPECTS REGLEMENTAIRES :

Législation et réglementation pharmaceutiques :

Prendre connaissance des textes législatifs et réglementaires encadrant l'exercice de la profession de pharmacien.

Recenser ces textes et résumer les principales dispositions concernant l'installation, la commercialisation des produits pharmaceutiques, les prix, le traitement des substances vénéneuses...

Prendre connaissance des règles de bonnes pratiques officinales

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

B- ORGANISMES PROFESSIONNELS:

Connaître les organismes professionnels : autorités de tutelle, l'inspection en pharmacie, conseil de l'ordre, syndicats.

Pour chaque organisme identifier :

Les textes le régissant,

Ses rôles et fonctions.

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

C- LE LIEU DU STAGE :

1- Renseignements généraux :

Nom de l'officine

Adresse

Nom du pharmacien titulaire

Date de création

Environnement de la pharmacie : grande ville, ville moyenne, village, milieu rural,

Quartier : centre ville, quartier résidentiel, quartier périphérique,

Médecins installés autour, hôpitaux, dispensaires, cliniques...

2- Le pharmacien :

Faculté d'origine

Année du diplôme

Autres compétences

Expérience professionnelle

Année d'installation.

3- Personnel de la pharmacie :

Organigramme

Nombre, qualité, expérience, fonction.

4- Agencement de la pharmacie :

Donner le plan sommaire de l'officine et son agencement

Décrire le système de rangement et du classement des produits adopté.

Commentaires.

Identifier le matériel nécessaire à son bon fonctionnement,

Décrire les documents, ouvrages et bases de données indispensables à l'exercice de la profession,

Quels sont le rôle et l'agencement de la vitrine ?

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

D- LE FONCTIONNEMENT DE L'OFFICINE :

Horaires d'ouverture,
L'organisation des gardes...

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

E- LE CIRCUIT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES:

La gestion du stock :

Maîtriser le circuit des produits pharmaceutiques : prévisions, commande, stockage, dispensation...

Décrire les différentes étapes de ce circuit :

Prévisions de commande,

Commandes : procédures, fournisseurs, différents types,

Les livraisons : effectuer la réception et le contrôle des produits,

Le stockage,

Avoir une idée de la structure des prix des produits pharmaceutiques : PGHT, PNP, PPM, PHM,

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

F- L'INFORMATIQUE :

Avoir un aperçu sur le système informatique de gestion de la pharmacie,
Présentation du matériel,
Présentation du logiciel de gestion et de ses fonctionnalités,
Commentaires : quels sont les apports de cet outil ?

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

G- COMPTABILITE :

Acquérir des notions de comptabilité et de gestion avec un aperçu sur les rapports avec l'administration des finances,

- Comment est organisée la comptabilité ?
- Quel est son coût ?
- Quelles sont les modalités ? Registres, cahiers,
- Rapports avec l'administration fiscale : échéancier, déclarations, versements,

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

H- LA GESTION:

Connaître les partenaires du circuit pharmaceutique : grossisteries, établissements industriels, comptoirs de dispositifs médicaux....

Avoir une idée sur les procédures de gestion particulières : appels d'offres, marchés, bon de commande....

S'initier aux notions de législation du travail avec une idée des rapports avec les organismes de sécurité sociale et les mutuelles (CNSS, CNOPS, Assurances...)

Avoir une idée de la structure des prix des produits pharmaceutiques : PGHT, PNP, PPM, PHM,

Le suivi des commandes, des livraisons,

Le suivi des stocks et les alertes

Le suivi des factures des fournisseurs.

Décrire les rapports avec la banque,

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

I- LES ACTES PHARMACEUTIQUES:

Identifier les différents actes pharmaceutiques,

Réaliser la dispensation des produits pharmaceutiques,

La délivrance des ordonnances : honorer une ordonnance en vérifiant sa validité et l'absence d'incompatibilités ou d'interactions,

Pratiquer le conseil,

Analyser l'automédication

Les préparations à l'officine : préparer les différentes formes pharmaceutiques réalisées à l'officine : préparations magistrales et officinales,

Appliquer la législation pharmaceutique par la connaissance des différents registres et ordonnanciers, des différents types d'ordonnance et des règles d'étiquetage,

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

J- AUTRES ROLES DU PHARMACIEN :

Rapports du pharmacien avec l'extérieur :

Mettre en pratique les règles de déontologie régissant les rapports du pharmacien avec son personnel, ses confrères, les médecins et les patients,

Rapports confraternels

Rapports avec les médecins

Rapports avec les cadres paramédicaux

Rapports avec les autres professionnels de santé.

Rôle dans la politique de santé publique du pays,

Rôle d'éducateur sanitaire et d'hygiène,

Rôle d'éducateur social : œuvrer à améliorer le niveau d'hygiène et le degré de bien-être de la collectivité à laquelle il appartient,

La pharmacovigilance : notifications, alertes, procédures de retrait....

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

K- ACTIVITES DE L'OFFICINE:

Types de dispensation : ordonnances, conseil, automédication

Type de clientèle : âge, sexe

Types de patients,

Couverture sociale : mutuelles, assurances

Types de prescription : produits princeps, part des génériques,

Produits conseils...

Problèmes de la dispensation :

Le pharmacien face à la toxicomanie

Les problèmes de l'automédication.

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

L- AUTRES ACTIVITES DE L'OFFICINE :

Les médicaments et la parapharmacie : importance relative
Cosmétologie,
Homéopathie,
Phytothérapie,
Les médicaments vétérinaires.

Réaliser si possible, quelques analyses simples d'orientation clinique réservées à l'officine,

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

M- L'INFORMATION ET LA FORMATION :

L'information médicale et pharmaceutique :
Délégués médicaux et pharmaceutiques,
Documentation et revues,
Bases de données informatiques

La formation continue,
Les congrès,

La formation et l'encadrement du personnel.

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

N- THEME DE L'ANNEE:

- recueillir et analyser au moins cent ordonnances pour en relever les anomalies.
- reconnaître une liste de produits de manipulation courante,

Validé :

Non validé :

Non pratiqué :

Le maître de stage :

IV- . ÉVALUATION :

Le maître de stage doit transmettre à la faculté, à la fin du stage, l'original de la fiche d'évaluation dûment complétée et signée.

FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE

A. Nom et prénom de l'étudiant(e)

B. Coordonnées du responsable de stage

Nom, prénom : _____

Pharmacie : _____

Adresse : _____

Tél : _____

E. Grille d'évaluation finale de l'étudiant(e)

1. Critère personnel et comportemental : notation sur 10

Commentaire du responsable de stage sur chaque point si nécessaire

- Adaptation à l'officine et/ou l'équipe d'accueil (culture, gens, règles)
- Investissement personnel
- Capacité de communication
- Autonomie, esprit d'initiative
- Créativité, imagination

NOTE 1 : /10

2. Compétences : notation sur 10

Commentaire du responsable de stage sur chaque point si nécessaire

- Aptitude à progresser
- Compétences techniques :
 - Aptitude à mettre en oeuvre les outils
 - Aptitude à appliquer les méthodes
- Compétences méthodologiques :
 - Rigueur, organisation
 - Capacités d'analyse
 - Esprit de synthèse
 - Aptitudes à se documenter par soi-même
 - Aptitudes de rédaction

NOTE 2 /10

NOTE TOTALE /20

F. Commentaire général :

Date : Signature :

ATTESTATION D'ACCOMPLISSEMENT DE STAGE :

STAGE EFFECTUE PAR :

NOM :

PRENOM :

A LA PHARMACIE.....

ADRESSE.....

**SOUS LA DIRECTION DE
MAITRE DE STAGE**

DU.....AU.....

TABLE DES MATIÈRES

Mot du doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.....	2
I- OBJECTIFS GENERAUX:	3
Responsabilités :.....	3
Rôle du maître de stage :.....	4
Milieux de stage.....	4
II- OBJECTIFS SPECIFIQUES DE EN PHARMACIE D'OFFICINE :	5
III- DEROULEMENT DU STAGE :	6
<u>A- ASPECTS REGLEMENTAIRES :</u> Législation et réglementation pharmaceutiques	
<u>B- ORGANISMES PROFESSIONNELS:</u>	7
<u>C- LE LIEU DU STAGE :</u>	8
<u>1- Renseignements généraux :</u>	
<u>2- Le pharmacien :</u>	
<u>3- Personnel de la pharmacie :</u>	
<u>4- Agencement de la pharmacie</u>	
<u>D- LE FONCTIONNEMENT DE LA PHARMACIE :</u>	9
<u>E- LE CIRCUIT DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES:</u>	10
<u>F- L'INFORMATIQUE :</u>	11
<u>G- COMPTABILITE :</u>	12
<u>H- LA GESTION:</u>	13
<u>I- LES ACTES PHARMACEUTIQUES:</u>	14
<u>J- AUTRES ROLES DU PHARMACIEN :</u>	15
<u>K-ACTIVITES DE L'OFFICINE :</u>	16
<u>L- AUTRES ACTIVITES DE LA PHARMACIE :</u>	17
<u>M- L'INFORMATION ET LA FORMATION :</u>	18
<u>N- THEME DE L'ANNEE:</u>	19
IV- . ÉVALUATION :	19
FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE.....	20
<u>ATTESTATION D'ACCOMPLISSEMENT DE STAGE</u>	21